

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 24 juin 2024

MADAME, MONSIEUR
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUX
6 B PLACE MARECHAL LECLERC
BP 58
89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 17 juin 2024 à 08h21
Unité de gestion		00131064		par :	JULIE VEZIANO
Installation		0202	COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS	Type visite :	AUD1
Point de surveillance	UDI	000697	COMMUNAUTE AUXERROISE SUD	Type d'eau :	T
Localisation exacte	S	0000001468	VAUX	Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune		MAIRIE ROB EXT	AUXERRE		

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieure

Références de qualité
inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : R4718 Code SISE de l'analyse : 00130346 Référence laboratoire : LSE2406-25311

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieure

Références de qualité
inférieure supérieure

MÉTABOLITES NON PERTINENTS

Chlorothalonil R471811	1,177 µg/L				
------------------------	------------	--	--	--	--

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00131064)

Présence de Chlorothalonil R471811. Cependant, cette teneur étant inférieure à la valeur sanitaire transitoire de 3 µg/l, l'eau reste consommable par l'ensemble de la population.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,


Bruno BARDOS